

PV de la réunion du lundi 27 mai 2024

Personnes présentes :

Monsieur Paul Vandeleene, Bourgmestre
Madame Caroline Theys, Echevine des Travaux
Monsieur François-Marie Gérard, Echevin de la Mobilité
Monsieur Pascal Goergen, Echevin de la Participation citoyenne
Monsieur Alexis Guilliams, Directeur du Service Travaux
Monsieur Julien Vanden Steene, chargé de la Participation citoyenne Travaux

Lieux : Maison rurale de Grez-Doiceau **Horaire :** de 20h00 à 22h00

Introduction :

À la suite de la lettre du 05 avril 2024 envoyée par les habitants du village de Gottechain au Collège Communal de Grez-Doiceau, Monsieur le Bourgmestre a organisé une réunion permettant un premier échange entre les habitants du village et les représentants du Collège Communal actuels.

Points abordés :

1. Développement urbanistique de Gottechain :

- Il a été défini 3 centralités urbanistiques pour la commune de Grez-Doiceau : Grez centre, Gastuche et Pécrot. Le village de Gottechain n'est pas concerné et devrait donc conserver son caractère actuel.
- Concernant le PCA (Plan Communal d'Aménagement) actuellement en vigueur, aucune information précise n'a été donnée (pas d'information concernant le nombre maximum et/ou type de nouveaux logements possible dans le village). Or il existe bien un plan à ce jour qui doit également servir de base pour les aménagements futurs.

2. Plan d'égouttage des voiries :

- Les travaux pour l'installation du collecteur de Gottechain devraient commencer en 2025. Ce collecteur va relier le bas de la rue des Soupîrs à l'infrastructure existante de la rue du Stampia en passant par la rue Thomas Decock, le chemin des Ruhauts et continuer à travers champs jusqu'au Stampia. L'Echevine des Travaux annonce que les habitants seront informés du projet lors d'une réunion prévue par l'INBW avant le début du chantier.
- Après la mise en place du collecteur et en fonction du PIC (Programme d'Investissement Communal) des travaux d'égouttage et de voiries des rues concernées pourra se faire. Nous n'avons pas le nom des rues qui seraient concernées ni de date pour les éventuels travaux. Tout dépendra de la nouvelle majorité mise en place après les élections communales du 13 octobre 2024.
- Gestion des eaux grises/noires (toilette, sanitaire et cuisine)
Lorsque la rue est équipée d'un égouttage, il faut obligatoirement se raccorder au système d'égouttage et ce uniquement pour les eaux grises/noires. En l'absence d'égouts, ces eaux devraient être gérées par chaque propriétaire de maison via une centrale d'épuration individuelle.

- Gestion des eaux claires (eau de pluie et sources naturelles)
Celles-ci doivent obligatoirement être séparées des eaux grises/noires afin d'optimiser le fonctionnement des stations d'épuration (Wavre dans notre cas).
Une étude PASH (Plan d'Assainissement par Sous bassin Hydraulique) est en cours pour Gottechain. Un appel d'offre pour la réalisation d'une étude hydrologique de la zone Nord de Gottechain va être lancé par la Commune afin de mieux comprendre le terrain et les enjeux liés. Des sources sont évoquées par des citoyens au niveau de la place du village et de la rue Thomas Decock. Il a été demandé par les habitants d'être consultés pour cette étude afin que chacun puisse y apporter ses connaissances du terrain et ce afin de réaliser un cadastre des sources et de communiquer correctement le ruissèlement des eaux de pluie depuis les champs ce que la commune s'engage à faire. La gestion des eaux de source et de ruissèlement ne sont pas gérées dans le cadre de la pose du collecteur mais devront faire l'objet d'un traitement ultérieur

3. La mobilité dans et autour de Gottechain :

- Les habitants du village souhaiteraient vivement que la commune lance un plan d'étude global de mobilité autour et dans Gottechain en prenant en compte le charroi, les véhicules motorisés et la mobilité douce.
- La National 25 au niveau de la rue Thomas Decock
La vitesse maximum légale à cet endroit est de 90 Km/h.
Il y a de part et d'autre de la chaussée un arrêt de bus utilisé par de nombreux enfants, mais il n'y a aucune zone sécurisée pour permettre à ces enfants de traverser la chaussée. Il y a un refus catégorique de la Région pour faire diminuer la vitesse maximale à 70 km/h ou pour placer un passage piéton.
Seule piste possible à étudier serait de faire une démarche en collaboration avec VIAS afin de faire reconnaître cette zone comme dangereuse. Monsieur le Bourgmestre et l'Echevin de la mobilité s'engage à lancer cette procédure auprès des instances supérieures de la Région Wallonne.
- Le trafic généré par la Ferme du Peuplier pourrait-il éviter le centre du village ?
Une première option consistait à relier la Ferme du Peuplier directement à la N25 via les chemins à travers champs qui arrivent à la hauteur de la Petite chapelle (en face de l'avenue Jules Gathy qui vient de Bossut). Cette option ne permet pas dans l'état actuel le croisement de véhicules.
Deuxième option, c'est de relier la Ferme du Peuplier à la chaussée de Namur également par les champs mais ce tracé passe sur la commune Beauvechain avec laquelle il faudrait un accord avant tout aménagement. Il sera également important de veiller à ce que ce nouvel axe ne crée un axe pour du trafic de transit
- Le placement d'un panneau STOP au carrefour en T entre la rue de Linsmeau et la rue de la Bryle. Il est demandé que l'arrêt soit placé lorsqu'on quitte la rue de Linsmeau. Même si les démarches liées à cette demande sont longues, les habitants souhaitent que la commune les entame maintenant et de ne pas les reporter à une date ultérieure.

4. Etat des voiries :

- Les villageois expriment leurs soucis récurrents concernant certaines voiries surtout dans l'axe ferme du Chapitre/rue des Soupirs. Le directeur de travaux explique que des interventions légères ont lieu autant que possible. L'Echevine de la mobilité indique qu'une réfection complète ne sera pas envisagée avant le placement des égouts dans ces rues.

- L'avaloir placé au début de la rue de Linsmeau n'est plus solidaire avec la route et doit être réparé.
- Remplacement des plaques en béton : la commune passe un marché annuel pour la réfection des plaques en béton pour l'ensemble de la commune de Grez-Doiceau. Elle doit donc utiliser le budget et définir les plaques qui doivent être réparées/remplacées.

5. Mobilité douce dans et autour de Gottechain :

- Absence d'une piste cyclable entièrement sécurisée entre Gottechain, Grez-Doiceau et le centre sportif est également un point négatif au développement de la mobilité douce et en particulier pour les plus jeunes. Une demande de liaison cyclable et sécurisée est demandée afin de relier Gottechain à Grez-Doiceau. Le réseau points-nœuds qui doit passer par Gottechain, n'est actuellement plus finançable, le premier budget PCDR est perdu car le projet n'a pas été retenu. Un deuxième projet toujours dans le cadre du PCDR est à l'élaboration mais sans garantie d'être subsidié. La Province (réseau points-nœuds) devra se repositionner au vu de l'évolution de la situation et suivant le budget qui pourra être alloué pour 2025/27.
- Les habitants du village ont demandé à faire respecter l'interdiction du passage des voitures entre la chaussée de Namur et la rue de la Ferme du Chapitre et si besoin d'y placer un obstacle fixe ne permettant plus aux voitures de passer. Ils ont insisté sur l'importance de traiter rapidement ce problème qui va encore s'accroître avec les prochains travaux dans la zone de Hamme-Mille

6. Mouvement citoyen de Gottechain

- Il est rappelé l'origine de la lettre envoyée aux élus et l'origine du mouvement citoyen sur Gottechain qui est né en réaction aux travaux rue Thomas Decock début février dernier. Il est rappelé que les Gottechinois avaient la volonté de rencontrer l'ensemble des élus de Grez-Doiceau et pas seulement quelques membres du Collège. Monsieur le Bourgmestre indique que Monsieur Benoit Desmet (Alliance Communale) est présent mais qu'il a oublié de le présenter.
- Il est indiqué par les porteurs du mouvement qu'une adresse e-mail **gottechaindemain@gmail.com** a été créée pour faciliter les échanges villageois et le suivi des projets.
- Il est demandé par les villageois aux politiques, qu'en plus de la prise en compte des points soulignés ils soient systématiquement informés et/ou consultés en amont des projets/travaux dans leur village. La volonté est de pouvoir créer un dialogue et une communication constructive dans l'intérêt de tous.